

O.F. 5 août 1971

AUX COURSES DE PONEYS DE LANGON : une cavalière de quatre ans et demi



Les courses de poneys qui se sont déroulés à Langon, dimanche, ont été un véritable succès.

Une vingtaine de propriétaires de Mayenne, du Maine-et-Loire, de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, avaient répondu favorablement à l'invitation du syndicat d'initiative : 52 poneys ont participé aux courses, depuis le plus petit « Bambino 0.62 m » monté par une petite fille de quatre ans et demi, jusqu'aux plus grands, dont l'un « Paquita » superbe double-poney de 1.37 m. monté par C. Leroyer a remporté la coupe du prix du syndicat d'initiative de Langon.

Vingt concurrents environ ont pris part à chacune des sept courses préparées et effectuées très sérieusement sous la surveillance et la haute compétence de M. Poirier de Cossé-le-Vivien (Mayenne), directeur des opérations ; de M. de Pioger Jean, de Bains-sur-Oust et de St-Germain de Redon, juges aux allures et aux arrivées ; de M. Michel Baudu, starter, etc...

Notre speaker de service, P. Gauvin de Langon, eut bien du mal à répondre aux exigences de ce métier d'un jour. Il y réussit néanmoins.

Le service d'ordre était bien assuré par la brigade de gendarmerie de Redon, malgré une circulation dense sur la route de Beslé vers Pipriac, et les curieux étaient nombreux.

Voici les classements par course :

Première course, prix des commerçants. – 1. Le 3, **Escale**, appartenant à M. Frétier ; 2. Le 9, **Blanche-Neige**, appartenant à M. Delaunay ; 3. Le 8, **Boléro**, appartenant à M. Frétier.

Deuxième course, prix des agriculteurs. – 1. Le 3, **Pomponne**, appartenant à M. Delaunay ; 2. Le 5, **Taquine**, appartenant à M. Delaunay ; 3. Le 4, **Olga**, appartenant à M. Delaunay.

Troisième course, prix des artisans. – 1. Le 2, **Escale**, appartenant à M. Frétier ; 2. Le 5, **Ben-Hur**, appartenant à M. Frétier ; 3. Le 7, **Boléro**, appartenant à M. Frétier.

Quatrième course, prix de la Vilaine. – 1. Le 6, **Cigogne**, appartenant à M. Denuault ; 2. Le 7, **Cow-Boy**, appartenant à M. Carré ; 3. Le 3, **Dolly-II**, appartenant à M. Leroyer.

Cinquième course, prix de la municipalité. – 1. Le 10, **Cigogne**, appartenant à M. Denuault ; 2. Le 3, **Paquita**, appartenant à M. Leroyer ; 3. Le 4, **Betty**, appartenant à M. Leroyer.

Sixième course, prix du Parlement. – 1. Le 1, **Pomponne**, appartenant à M. Delaunay ; 2. Le 6, **Sonnett**, appartenant à M. Delaunay ; 3. Le 2, **Olga**, appartenant à M. Delaunay.

Septième course, pris du syndicat d'initiative. – 1. Le 2, **Paquita**, appartenant à M. Leroyer ; 2. Le 3, **Betty**, appartenant à M. Leroyer ; 3. Le 4 **Charlotte**.

